



**Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice, « RRSSJ »**

-----  
ASBL de droit congolais, doté de la Personnalité Juridique aux termes de l'Arrêté Ministériel  
n°767/CAB/MIN/J&DH/2012 du 18 avril 2012

*Projet d' :*

**« Appui de la Société Civile à la vulgarisation, au suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 et au plaidoyer pour la réforme de l'Armée en République démocratique du Congo »**

**RAPPORT MENSUEL PROVINCIAL DU KASAI OCCIDENTAL  
MAI 2014**

## **Introduction**

Le Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et de Justice a signé un accord de partenariat avec Eastern Congo Initiative [ECI], ONG de droit américain, pour une durée de douze mois. La subvention relative à cette convention concerne principalement la mise en place et l'opérationnalisation d'un Groupe de Travail, composé d'Organisations de la Société Civile de Kinshasa et de la partie Est de la République démocratique du Congo, devant assurer le suivi de l'application de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région et celle de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations unies.

La mise en œuvre du « Projet ECI » vise également l'amélioration de la réforme du secteur de sécurité, en particulier la réforme de l'Armée dans l'Est de la RDC. Les cinq sites du projet sont les suivants: Bunia, Goma, Bukavu, Kindu et Kalemie. Mais, pour plus de visibilité et d'impact sur terrain, il a été convenu que les activités à réaliser touchent l'ensemble du territoire national. C'est à ce titre que les Coordinations Provinciales du RRSSJ seront directement impliquées dans l'exécution de certaines activités, tels que le travail de terrain pour le monitoring de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098, le plaidoyer (aux niveaux local et national), la mobilisation communautaire, l'interaction avec les acteurs étatiques et ceux de la Société Civile...

## **CONTEXTE ET SITUATION SECURITAIRE DU MOIS**

La situation sécuritaire de ce mois de mai 2014 s'est stabilisée à la suite de la conjugaison de beaucoup d'effort Population-Autorités politico administratives, judiciaires et sécuritaires au plus haut sommet de la province. A la faveur de cette étroite collaboration la population continue à dénoncer les cas d'insécurité auprès des prestataires des services de sécurité et leur exiger les services de sécurité de qualité.

Des changements perceptibles ont commencé à être enregistrés à l'issue de la grande séance de redevabilité du Gouverneur de province, le 11 mars 2014, face à 196 délégués des communautés au sein de la Dynamique Communautaire [DYCOM]. Une seconde séance de redevabilité du Gouverneur a été organisée devant 200 délégués des communautés pour, remercier les autorités et évaluer l'évolution de la situation sécuritaire.

L'action dissuasive, à travers différents procès publics organisés par les juridictions tant militaires que civils qui ont abouti à des sanctions exemplaires a contribué également à l'amélioration de la situation sécuritaire en province.

Cependant, une zone d'ombre persiste encore en rapport avec l'indifférence d'un Commissaire supérieur de la PNC, mis en cause dans les actes d'insécurité qui, nonobstant la mesure prise à son endroit par la Commissariat Provincial, défie quiconque en province voudrait le voir la purger du fait qu'au sein de la hiérarchie nationale, ce dernier se sentirait protégé...

Cette attitude de la hiérarchie nationale PNC est de nature à saper à la fois l'honneur, la confiance et la discipline au sein de la Police et, susceptible de perpétuer la méfiance ainsi que les souffrances de la population car, le présumé auteur de tous ses malheurs à Kananga a même refusé de faire la remise et reprise avec son successeur, au grand dam de tous ceux qui ont cru en la réforme actuelle.

## II. ETAT D'AVANCEMENT DE LA REFORME DU SECTEUR DE SECURITE EN PROVINCE

### 2.1. Actions menées par les acteurs étatiques [Assemblée Provinciale, Autorité civile locale, Commandement de la PNC et des FARDC...]

Les policiers de la ville de Kananga ont bénéficié chacun d'une nouvelle tenue leur doté par le gouvernement central grâce à l'implication personnelle du Gouverneur de province. Ainsi, les policiers ont fait peau neuve et se sentent très honorés par cette dotation. Ils souhaitent néanmoins qu'on leur donne encore une autre de réserve.

L'organisation des patrouilles mixtes PNC-FARDC et la mise en place des Groupes Mobiles d'intervention dans tous les endroits stratégiques pour rapprocher plus les actions d'autres unités de police de la population.

- La sortie du premier groupe de 300 policiers en formation, sur les 600 et la poursuite de la dernière phase de formation de 300 autres, avec l'appui financier du Gouvernement provincial.
- Formation continue des officiers PNC/Commandement provincial, commandement ville et autorités politico administratives de la ville de Kananga sur le Coaching et la Police de Proximité.
- Poursuite des travaux de construction de 2 sous commissariats pour la commune de Kananga.
- L'Auditorat militaire, suite aux différentes actions de plaidoyer du RRSSJ, a commencé à référer tous les dossiers des civils à leurs juridictions naturelles.

#### Réforme de l'Armée :

Aucune initiative n'est encore entreprise avec les FARDC en province. Cependant, il y a lieu de noter que l'Académie Militaire de Kananga poursuit la formation des officiers et sous-officiers FARDC, avec l'appui de la Coopération militaire belge.

### 2.2. Actions menées par les acteurs non étatiques :

#### a) Interaction du RRSSJ provincial avec les acteurs étatiques [Partage régulier d'informations, actions de plaidoyer et lobbying]

- Un système d'alerte précoce entre la Coordination RRSSJ, le Gouverneur de province, les autorités politico-administratives locales, le Commandement PNC et la population est mis en place pour lutter contre l'insécurité dans la ville de Kananga ;
- Contacts réguliers avec le Gouverneur de province et les autorités policières sur les questions quotidiennes de sécurité et de réforme de la police ;

#### Réforme de la Police Nationale Congolaise :

- ◇ Poursuite de la session de formation du dernier groupe de 300 policiers de la ville de Kananga en Police de Proximité, avec l'appui, en restauration, du Gouvernement provincial du Kasai Occidental. Cette prise en charge de la restauration par le gouvernement provincial a été le fruit d'un plaidoyer de longues dates réussi par le RRSSJ/Kasai Occidental avec l'appui de l'Assemblée Provinciale.
- ◇ Poursuite de la formation de 725 délégués des Zones communautaires sur la Dynamique Communautaire et ses principes, à travers les 5 Communes de la ville de Kananga.

**Dialogue permanent avec les autorités policières sur les questions de sécurité des populations et de leurs biens :**

Une mini redevabilité a été organisée, entre les communautés de Katoka et le Commandant PNC/Ville de Kananga, sur les tracasseries nocturnes des hommes en uniforme et en arme, dans certains quartiers périphériques de la ville de Kananga.

Sous la conduite du Coordonnateur Provincial du RRSSJ-Kasai Occidental, le Commandant PNC/ville de Kananga a rendu compte aux communautés en session, sur les dispositifs mis en place pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens. Il les a exhorté à plus de collaboration avec la police de leur ressort et a présenté, séance tenante, la nouvelle mise en place des Commandants des Commissariats et Sous-commissariats et communiqué leurs adresses de contact.



*Le Commandant de la Police Nationale pour la Ville de Kananga, répondant aux préoccupations des délégués des communautés de base, sur les questions sécuritaires [Photo RRSSJ]*

Pendant cette séance, trois cas d'insécurité ont été discutés avec les victimes et leurs doléances recueillies pour des actions appropriées.

**Concertations RRSSJ et Coordination Provinciale de la Société Civile :**

Organisation des élections de la nouvelle équipe de coordination de la Société Civile du Kasai Occidental, le 10 mai 2014, avec l'appui de Christian Aid et de la MONUSCO. A l'issue de ces élections : 9 membres du RRSSJ ont obtenu des postes importants sur les 21 dont 6 de coordination et 15 des Groupes Thématiques :

- 1° Coordonnateur Provincial du RRSSJ élu Vice-président de la Société Civile du Kasai Occidental,
- 2° Coordinatrice adjointe du RRSSJ élue Questeur adjoint,
- 3° Les autres membres du RRSSJ-Kasai Occidental sont passés dans ces Groupes Thématiques:  
Police ; Armée ; Justice ; Environnement ; Mines, Energie et Hydrocarbures ; Agriculture ;  
Gouvernance politique...

**b) Travail de terrain avec les communautés de base [sensibilisation, formation, monitoring, mobilisation communautaire...]**

- ∞ Poursuite de la mobilisation des communautés autour de la situation d'insécurité dans les différents quartiers de la ville de Kananga et définition des stratégies d'action en collaboration avec les autorités et la police ;
- ∞ Poursuite du monitoring des cas d'insécurité à travers la ville de Kananga ;

**III. PREOCCUPATIONS MAJEURES DE LA BASE ET RESULTATS OBTENUS AU COURS DU MOIS**

**3.1. Préoccupations majeures recueillies auprès des communautés de base**

**Réforme du secteur de sécurité :**

- ❖ Amélioration des conditions sociales et professionnelles des policiers en vue de les permettre un bon rendement ;
- ❖ Augmentation des effectifs des policiers et multiplication des Postes de police pour répondre à la demande de couverture efficace de la ville en termes des besoins sécuritaires de la population ; Multiplier les postes de police dans les différents quartiers afin de rapprocher davantage la police de la population.

**Mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098.**

Une séance d'information et de renforcement des acteurs de la Société Civile, en faveur d'une participation citoyenne au processus de paix et de stabilisation de la RDC a eu lieu le 21 mai, autour de la mise en œuvre de l'Accord-cadre et de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des nations unies.

Cette activité de sensibilisation et de monitoring a regroupé des acteurs du secteur public et privé, en l'occurrence : le Bourgmestre de la Commune de Kananga, le Commissaire Urbain de la PNC, le Chef de Division sécurité de l'ANR/Kasaï Occidental, les délégués des regroupements communautaires et autres.



*Quelques participants, au sortir de la séance d'information et des renforcement sur l'Accord-cadre  
[Photo RRSSJ]*

L'exposé du RRSSJ était basé sur une synthèse actualisée du rapport préliminaire sur l'état des lieux de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba. Cette synthèse est un document enrichi qui a pris en compte les réalités tirées des différents rapports mensuels en la matière, élaborés depuis janvier 2014.

Au chapitre de l'évaluation, les participants ont soulevé des questions et formulé des recommandations, en direction des gouvernants. Ils ont également pris des résolutions mesurées quant à leurs engagements, en tant qu'acteurs influents de la Société Civile et acteurs clés du suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre.

En marge de cette activité et conformément au programme du jour, le Bureau de Coordination Provinciale a tenu une autre réunion, laquelle a débouché sur l'identification et la notification des participants, l'organisation de l'atelier ainsi que l'élaboration des différents rapports et leur transmission au BCN.

#### **IV. ENJEUX, DEFIS ET RECOMMANDATIONS**

##### *4.1. Les enjeux :*

- a) Sécurisation de la population par rapport à la persistance de l'insécurité dans la ville de Kananga ;
- b) Financement du fonctionnement des Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité en vue de leur efficacité et efficience ;
- c) Cohabitation civilo-militaire suite aux bavures militaires enregistrées au sein de la population ;
- d) Implantation de 12 sous-commissariats de Police dans les Communes du troisième cycle Police de Proximité, à savoir : Nganza, Katoka et Lukonga ; à raison de 4 par Commune, suivant le cadre organique CAMO<sup>1</sup> de la Police Nationale Congolaise, sur fonds propre du Gouvernement congolais.

##### *4.2. Les défis à relever au mois suivant :*

- a. Réhabilitation de l'image des FARDC à Kananga et au Kasai occidental ; Amélioration des conditions sociales et professionnelles des policiers et augmentation de leurs effectifs pour faire face à l'insécurité armée ;
- b. Extension de la réforme de la police à toute la province ; Vulgarisation de l'Accord-cadre et de la résolution 2098 à travers la province ;
- c. Amélioration des relations civilo-militaires par une initiative qui proviendrait de l'armée, notamment des réparations en faveur des populations civiles ;
- d. Construction de 12 sous-commissariats de Police, dans les trois dernières Communes [ Nganza, Lukonga et Katoka], à raison de 4 par Commune.

##### **4.3. Les recommandations majeures :**

###### **1° A l'Assemblée Provinciale :**

- Tenir des séances de restitution et de collecte des doléances de la population sur la situation sécuritaire dans les villes de Kananga et Tshikapa ;
- Assurer le contrôle régulier des prestations des services de sécurité dont la Police ;

---

<sup>1</sup> Cellule d'Appropriation de la Mise en Œuvre de la réforme de la Police Nationale Congolaise.

- Interpeller les autorités sécuritaires pour expliquer la situation de l'insécurité dans les villes de Kananga et Tshikapa par des hommes en uniforme et en armes ;
- Voter des édits et proposer des mesures nécessaires à l'avancement du processus de la RSS ;\*
- Voter le budget en faveur de la Réforme et en assurer le contrôle régulier ;
- Canaliser les aspirations des communautés en matière de sécurité et de justice en vue de trouver des réponses appropriées à leurs besoins.

## **2° Au Gouvernement Provincial :**

- Appuyer conséquemment la réforme de la police ;Appuyer les actions du RRSSJ dans le cadre de la réforme du secteur de sécurité ;
- Encourager la tenue des cadres de dialogue avec les parties prenantes à la réforme du secteur de sécurité ;
- Etendre à toute la province, les actions de sensibilisation de la population sur l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région ainsi que la Résolution 2098.

## **3° Aux autorités politico administratives locales :**

- Renforcer la tenue des Forums de Quartier et Conseils Locaux pour la Sécurité de Proximité ;
- Veiller à l'application des résolutions issues des assises avec les communautés ;
- Soutenir le fonctionnement local des services de la Police.

## **4° A la Police Nationale :**

- Appliquer les « Six Principes » de Police de Proximité dans toutes les unités de Police ;
- Appliquer et faire respecter les différentes lois sur la réforme, le statut et le fonctionnement de la police ;
- Respecter les droits de l'homme au sein et en dehors de la Police ;
- Etre à l'écoute de la population et lui fournir les services de sécurité de qualité.

## **5° A l'Armée :**

- S'investir dans des actions visant à améliorer la cohabitation avec les civils;
- Auditorat Militaire : s'abstenir d'instruire les affaires civiles et celles n'impliquant pas les militaires.

## **6° A la MONUSCO-Kananga :**

- Veiller en collaboration avec le RRSSJ, au suivi de la mise en œuvre de la Résolution 2098, et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba par les différentes parties prenantes en province.

## **7° Aux partenaires d'appui :**

- Appuyer les actions de RRSSJ et des OSC à la base dans le cadre du monitoring et plaider en rapport avec l'Accord-cadre et de la résolution 2098.

Fait à Kananga, le 30 avril 2014

**POUR LE RRSSJ/KASAI OCCIDENTAL,**

**Anaclet TSHIMBALANGA**  
**Coordonnateur Provincial**

